



0704IND

# Action Urgente

FIAN-Belgium  
Rue van Elewijck 35  
1050 Bruxelles  
Tel/fax: 02 640 84 17  
[info@fian.be](mailto:info@fian.be)  
[www.fian.be](http://www.fian.be)

## **INDE : LES BRODEUSES DES ATELIERS D'ARTISANAT CHIKAN KARI À LUCKNOW EN UTTAR PRADESH NE GAGNENT PAS LE SALAIRE MINIMUM**

Par Chikan Kari, on entend le travail artisanal qui consiste à broder une étoffe de coton. Ce sont principalement des femmes qui pratiquent cet artisanat qui demande beaucoup de temps. Mais elles touchent moins que le salaire minimum. Pour beaucoup d'entre elles, ce maigre revenu est nécessaire pour ne pas mourir de faim.

### **Contexte**

L'Uttar Pradesh (U.P.) est extrêmement peuplé avec près de 170 millions d'habitants. 80% vivent dans des zones rurales. En U.P., le revenu par habitant est de 120 dollars, ce qui est nettement moins que la moyenne indienne qui est de 330 dollars. Située au centre de l'U.P., Lucknow, la capitale de l'Etat, compte deux millions d'habitants. 60% des habitants dépendent de boulots dans le secteur des services auprès des ministères de l'Etat et d'entreprises privées, 35% dépendent de l'agriculture et 5% de l'artisanat local appelé Chikan Kari.

Le Chikan Kari est un motif raffiné et compliqué de broderie faite main sur tissu de coton qui décore principalement les vêtements féminins. Le tissu et les vêtements Chikan Kari se vendent bien aux niveaux national et international et sont exportés vers les USA, la Grande-Bretagne et les pays du Golfe. Ce sont principalement des femmes qui exécutent le travail artisanal Chikan Kari alors que les hommes sont impliqués dans le commerce et le marketing. Le Chikan Kari est très long à réaliser et le travail compliqué fatigue considérablement les yeux. Beaucoup de brodeuses Chikan Kari finissent par perdre la vue.

Pour fabriquer une pièce brodée de Chikan Kari, cela prend de 5 à 7 heures qui rapportent entre 6 et 8 roupies à la brodeuse Chikan. C'est le type de points utilisés qui détermine le salaire et il n'y a pas de salaire à la pièce qui soit imposé. Les brodeuses Chikan Kari gagnent généralement 30 roupies par jour. Elles obtiennent leur emploi par le biais d'intermédiaires, ce qui réduit leur capacité de négociation pour obtenir de meilleurs prix et les rend plus facilement exploitables. Le travail Chikan Kari fait partie du secteur informel où les travailleurs, femmes et hommes, ne sont pas organisés. A cause de l'analphabétisme et du manque de prise de conscience, les femmes sont incapables d'exiger leur droit à un salaire minimum de 58,50 roupies fixé par la Loi sur le Salaire Minimum de 1948. (1 euro= 55 roupies )

Le 17 septembre 2004, le Gouvernement indien a établi une “ commission nationale pour le secteur informel “. Il s’agit d’un organe consultatif qui devrait suivre de près la situation dans le secteur informel et envoyer des rapports périodiques au gouvernement. Cependant, cette commission ne fonctionne toujours pas. Auparavant un inspecteur du travail supervisait les conditions de travail, mais cette fonction a été supprimée en 2003. Selon la loi sur les salaires minimum de 1948 : « Inspecteurs – Le gouvernement pourra, par notification dans le Journal officiel, nommer les personnes qu’il estime capables de remplir la fonction d’inspecteur ainsi que le prévoit la Loi et il pourra définir les limites territoriales dans lesquelles ils exerceront leurs fonctions. » Voilà pourquoi l’Etat d’Uttar Pradesh n’est pas obligé d’avoir un inspecteur. Mais il s’agit d’un poste important si l’on veut sauvegarder et garantir les droits des travailleurs d’un secteur informel comme le Chikan Kari.

#### **Le mandat de FIAN**

En tant qu’Etat partie au Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels, il est du devoir de l’Inde et de l’Etat d’Uttar Pradesh de garantir le droit des travailleuses Chikan Kari à se nourrir elles-mêmes en leur garantissant une rémunération correspondant au salaire minimum avec un taux fixe à la pièce. Un revenu inférieur au salaire minimum exclut les travailleuses de l’accès à la nourriture.

Une intervention internationale s’impose d’urgence pour garantir le droit à se nourrir des travailleuses Chikan Kari et pour mettre fin à leur exploitation. Veuillez écrire aux adresses suivantes :

#### **Adresses**

Mr. T.V. Rajeswar  
Governor of Uttar Pradesh  
Governor House,  
Lucknow - 226001  
Uttar Pradesh, INDE  
Fax: 0091-522-2237444  
0091-522-2625995

Dr. Manmohan Singh  
Prime Minister of India  
Room 152, South Block  
New Delhi – 110001  
INDE  
Fax: 0091-11-23016857

**Fin de l’action : 25 avril 2007**

**Attention !  
Nouveau tarif postal : Timbres prior à 0,90 €**

## **Traduction de la lettre proposée**

Monsieur le Gouverneur,

Il y a peu, une nouvelle inquiétante m'est parvenue de Lucknow, Uttar Pradesh. Elle portait sur la situation vécue par les travailleuses Chikan Kari. L'artisanat Chikan Kari relève du secteur informel dans lequel 96% des salariées indiennes travaillent. Les brodeuses de l'industrie Chikan Kari perçoivent des salaires très inférieurs au salaire minimum de 58,50 roupies. Malgré tout, pour beaucoup d'entre elles, seul ce maigre revenu peut les empêcher de mourir de faim.

Selon la législation de l'Uttar Pradesh, tout travailleur doit recevoir un salaire minimum d'au moins 58,50 roupies par journée de travail. Ceci devrait aussi être appliqué dans le secteur informel. Dans l'industrie du Chikan Kari, les salaires sont fixés d'après les sortes de points brodés. Il faudrait donc établir un système de prix par pièce de façon à ce que les brodeuses Chikan Kari obtiennent un prix de soutien minimum.

L'Inde a signé le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels et a donc l'obligation de garantir le droit à une alimentation adéquate des travailleuses Chikan Kari. Le paiement de bas salaires prive les brodeuses Chikan Kari des moyens d'accès à la nourriture. En tant que personne travaillant sur le plan international à la réalisation du droit à se nourrir, je voudrais vous demander:

1. d'appliquer la Loi sur les salaires minimum de 1948 selon un système tarifaire à la pièce dans le but de garantir le droit des femmes à se nourrir elles-mêmes.
2. de réexaminer et réinstaurer le poste d'inspecteur du travail (une femme de préférence pour examiner les conditions de travail ). Ce poste existait auparavant, mais il a été supprimé en 2003.

Je vous saurais gré de me tenir au courant des dispositions que vous comptez prendre à ce sujet.

Sincères salutations.

**Merci d'informer FIAN de toute réponse à vos courriers.**

Mr. T. V. Rajeshwar,  
Governor of Uttar Pradesh,  
Governor's house,  
Lucknow - 226001  
Uttar Pradesh, INDE  
Fax: 0091-522-2237444  
0091-522-2625995

Honourable Governor,

Recently, I heard the disturbing news about the situation suffered by the Chikan Kari workers in Lucknow, Uttar Pradesh. The Chikan Kari industry is part of the informal sector, where 96% of all working women in India are employed. Women in the Chikan Kari industry are paid way below the minimum wage of INR 58, 50. Yet for many of them, the meagre income is needed to prevent starvation.

According to Uttar Pradesh legislation, a worker must be paid a minimum wage of at least INR 58, 50 for a day's work. This should also be implemented in the informal sector. In the Chikan Kari industry wages are determined on the types of stitches, therefore there should be fixed a piece rate system to enable the Chikan Kari workers to get a minimum support price.

India has signed the international covenant on economic, social and cultural rights and is therefore duty bound to fulfil the right to adequate food of the Chikan Kari workers. The low payment of wages deprives the Chikan Kari workers of the means to access food. As a person working internationally for the implementation of the human right to food, I would like to ask you to:

1. Implement the Minimum Wages Act 1948 according to affixed piece rate system in order to secure the women's right to feed themselves.
2. Reconsider and reinstall the position of a labour inspector (preferably female in order to monitor working conditions). This had been in place but was then abolished in 2003.

Please inform me about the steps you plan to take in this matter.

Yours sincerely,